



DELIBERATION N° 2024 -7.1- 27
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

Le 22 Mars 2024

Date de publication

Le 22 Mars 2024

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 13

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt neuf mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Etaient présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoît, MARTIN Florence, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne, DOURLLEN Aurélien, BLONDEL Sylvie, et COLOMBEL Gaëtan formant la majorité en exercice.

Absents excusés : HUBERSON Marie-Pierre, SANSON Maryline, BOUVIER Isabelle et TREHET Laurent

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal. (article L 2121-15 du CGCT)

Madame SANSON Maryline a donné pouvoir à Monsieur Hubert LECARPENTIER.

Madame BOUVIER Isabelle a donné pouvoir à Monsieur Stéphane BADMINGTON.

OBJET : 2024 -7.1 - 27 - BUDGET PRIMITIF 2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, adopte et vote à l'unanimité, le budget primitif 2024 de la Commune équilibré comme suit :

Fonctionnement	862 541.79 €
Investissement	2 794 598.00 €
TOTAL	3 657 139.79 €

En mairie, le 10 Avril 2024

LE MAIRE
Hubert. LECARPENTIER

